

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 9

Artikel: Philippe Griset : dit Bataille : ou 5 jours à Lausanne pendant le Nouvel-An : [suite]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

priétaire, excellente vieille maman de 70 ans, répondit de son accent alsacien : « Kann's nit loschieren, gehn's weiter. » (Je ne puis vous loger, allez plus loin). Ce n'est que sur l'instigation d'un vieux conducteur bernois, de la diligence Delémont-Belfort, qu'elle consentit à loger ces hauts personnages. Le départ contre Moutier eut lieu de grand matin, et la mère Ulrich fit une note à ses hôtes, comme à de simples mortels. C'est encore notre conducteur, qui avait fonctionné comme sommelier, qui sut la lui faire enfler à 100 francs anciens, qui furent payés avec force de remerciements et un louis de bonne-main pour le sommelier improvisé.

L'hôtel de la Couronne, à Moutier, qui avait fait confectionner des fourres de duvet en soie pour les lits où les augustes personnages devaient coucher, demanda aussi 100 francs d'indemnité, qui furent gracieusement payés par le Zahlmeister. De là un retard dans l'arrivée à la frontière neuchâteloise.

Philippe Griset

DIT BATAILLE

ou 5 jours à Lausanne pendant le Nouvel-An.

VIII

L'article 3?... fit l'oncle d'un air étonné.

— Oui, l'article 3, reprit le pintier, l'article 3 du fameux arrêté interdisant aux employés de l'administration l'entrée de nos honorables établissements ! Cruelle et inhumaine mesure qui les prive brusquement des trois décis de 10 heures, et les oblige de mâcher péniblement à sec le petit pain traditionnel !

Quand on est attelé toute la journée au vieux pupitre de bois noirci, quand on a écrit vingt à trente lettres où la même formule revient huit fois sur dix, on comprend qu'un employé sente le besoin d'apporter dans sa besogne une variante par un léger filet de petit blanc. Que diable ! soyons raisonnables.

— C'est vrai, ajouta Philippe, le matin on est quelquefois affaûti.

— Je ne connaissais pas cette défense, dit l'oncle, mais elle a peut-être du bon. Le vin pris avant le diner n'est point à recommander, et ne peut avoir qu'une fâcheuse influence sur le style administratif. Du reste, le nouveau régime a pris pour devise : *Ordre et économie*, et il a raison, selon moi, de l'appliquer non seulement au pays, mais aux employés du Château. Espérons qu'un jour tous les fonctionnaires, et même les députés pendant les séances, seront soumis à la même règle. Alors nous pourrions inscrire avec orgueil sur notre drapeau :

Liberté, sobriété, travail !

Comptez un peu monsieur, ce que représente, au bout de l'année, pour un pauvre employé, les 3 décis de 10 heures et le vermouth de 11 $\frac{1}{2}$ heures. Croyez-moi, un verre d'eau pris à la carafe — il y en a une dans chaque bureau — prépare mieux l'appétit pour le diner que le vin ou le ver-

mouth qui le pervertissent... Il a du bon, l'article 3, il a du bon !...

— Et vous imaginez-vous, répliqua le pintier en se levant comme un ressort, que nous autres marchands de vin puissions faire nos affaires avec la carafe !... De deux choses l'une, monsieur : que l'Etat laisse boire l'employé qui a soif ou qu'il libère de la patente tous les pintiers de la ville haute. On nous a dépouillé peu à peu de tout ce qui faisait la vie de ce quartier : les casernes, le collège cantonal, le magasin militaire, la clientèle administrative, toutes ces choses nous ont successivement quitté. Le Grand Conseil, qui est encore là, c'est vrai, ne vient nous apporter de temps en temps quelque mouvement que pour nous faire mieux sentir, après son départ, notre isolement.

— C'est bien triste, au moins, fit Griset, qui buvait son cassis à petites gorgées, car je suis sûr que vous tenez du bon vin, ... pas vrai !

— C'est facile de s'en assurer.

— Aloo !

— Tenez, reprit le pintier, on a même agité la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'établir une buvette dans le vestibule du Grand Conseil, comme à Paris et à Versailles pour les chambres françaises !... Vraiment, ce serait là le coup de grâce !...

Voyons, je vous le demande, que nous reste-t-il ?... Le musée avec sa pirogue ? La bibliothèque cantonale ?... Mais croyez-vous que ceux qui les visitent, et qui, plongés dans leurs réflexions, ont toujours l'air d'aller enterrer leurs parents, prennent jamais un doigt de vin chez nous ?...

Si, pourtant, un professeur de philosophie m'a demandé, il y a deux ans, un sirop de capillaire, avec beaucoup d'eau. Je vous assure que ce jour-là il faisait chaud !... Telle est la situation qui est faite à cette pauvre Cité ; des rues désertes pendant le jour, et, pour égayer nos soirées, le cri du guet, lugubre et triste comme celui du muezzin annonçant l'heure de la prière du haut des minarets... J'ai tenu à Paris une petite buvette, où je vendais plus d'une journée, sur mon comptoir de zinc, que d'un mois dans ce quartier de la carafe !

— Eh bien, hasarde Griset, à propos de la carafe, je ne sais pas si c'est bien sain de boire tant de cette eau, avec tous ces microbes qu'on y trouve.

L'oncle, qui n'était pas encore certain de la sincérité des promesses de son neveu, lui dit en regardant la pendule : Philippe, voilà l'heure de partir ; j'irai t'accompagner jusqu'à la gare. Et un instant après ils quittaient la Cité.

En passant près de la pinte de Chauderon, où il s'était arrêté en arrivant à Lausanne, Philippe, qui soupirait après un verre de vin, dit à son oncle : « C'est curieux comme ce cassis est froid à l'estomac, il me reste là comme une boule, ... ça ne passe pas. Comme je suis trop vite pour le train, ça me ferait bien plaisir de trinquer avec vous, oncle, pour se quitter là, .. vous savez, ... en bonne amitié. »

— Si c'est là ton intention, je le veux bien ; entrons. A peine la bouteille était-elle sur la table, que Philippe s'empressa de verser ; mais l'oncle,

avançant la main sur son verre, dit : « Arrête, je n'en prendrai que très peu. »

— Eh bien, s'il vous est contraire, oncle, faut pas vous forcer... Je boirai le reste... seulement pou pas le perdre.

L. M. (*A suivre.*)

UN MARIAGE PAR LES PETITES AFFICHES

Un honnête Allemand prend la poste un beau matin et arrive à Paris pour se perfectionner dans les belles manières, mais plus particulièrement dans l'étude et dans l'usage de la langue française. Au débotté, il demande les journaux; on s'empresse de lui offrir les *Petites Affiches*; et il est près de tomber de son haut en lisant le nombre presque incroyable d'offres variées, toutes plus avantageuses les unes que les autres, que lui font à l'envi les colonnes séduisantes de ce petit bazar de toutes les félicités humaines. « Terteufel! fit-il, quel paradis que cette Paris! Mein Got! mein Got! des épouses léchitimes, toujours cheunes et cholies, très cholies! et le dot! l'or et l'argent plein les poches. Terteufel, faut voir aussi la mariage à la française. »

Cela dit, l'Allemand ferme les *Petites Affiches*, et s'en va du même pas chez les directeurs associés d'une agence matrimoniale.

— Bon chour, monsir, et toute le monde; moi fouloir une mariache.

— Je vois ce que c'est, lui répond M. le directeur, donnez-vous la peine de vous asseoir; pour le moment, je crois avoir votre affaire. Nous avons précisément un nombre considérable de mariages avantageux pour les hommes; j'oserais même dire que nous ne saurions suffire aux demandes de ces dames. Tenez, tenez, en voilà-t-il, j'espère (remuant un tas de paperasses)! toutes jeunes, aimables et douces.

— Pien! pien!

— Et riches.

— Ya, ya.

— Et propriétaires..... de propriétés immenses; par exemple, je ne vous dirai ni leurs noms, ni leurs adresses, parce que pour la première fois... vous comprenez... et puis d'ailleurs ici c'est le tombeau des secrets: seulement, je vous recommande deux jeunes héritières, l'une de 15, et l'autre de 22,000 francs de rente au soleil.

— Voyons la 22,000 francs, monsir.

— Ah! ah! vous êtes un peu pressé, à ce qu'il paraît, estimable étranger; mais ça ne va pas si vite, et il est d'usage de commencer la négociation par un petit bon à vue de 50 fr.

— Si c'était l'usache, à la bonne heure; ce être drôle, si ce être le usage...

Le bon à vue de 50 fr. est signé sur-le-champ; l'agent l'empoche, en donne reçu, et s'engage à rendre la somme si, dans le délai d'un mois, le mariage manquait. « Il être on ne peut plus honnête », dit l'Allemand en se retirant. Le bon fut presque immédiatement présenté et payé.

Cependant l'amoureux étranger, impatient d'un bonheur qu'il avait soldé d'avance, revint plus pressant. Cette fois il trouva l'autre directeur-associé. La patience germanique a aussi ses bornes, c'est pourquoi notre homme commença par montrer les dents.

— Chut! chut! patience! mon cher Monsieur; la dame est arrivée, elle est là, dans le cabinet de mon collègue... et même, si je ne me trompe... on vient... c'est elle... la voilà.

Entre en effet une dame plus que passable, à qui le collègue donne respectueusement la main. Les premières civilités épuisées, on s'assied, et le collègue

dirige habilement la conversation. L'épouseur était vraiment sur des charbons ardents.

— Que voulez-vous, ajoute avec un abandon délirant cette beauté sensible, que voulez-vous! je suis riche, il est vrai, et même trop riche, puisque je suis seule; mais qu'est-ce que la fortune sans le bonheur! et le bonheur est-il dans la solitude!... à mon âge surtout!... mon Dieu, qu'un mari qui me rendrait heureuse n'aurait pas à faire à une ingratitude!... mon intention a toujours été, sera toujours de le faire mon héritier, mon légataire universel.

Cela dit, la dame se lève, et s'empresse de se retirer pour cacher son trouble et son émotion.

— Si fous fouloir accepter ma main ou bien ma pras, s'écrie l'épouseur hors de lui.

— Bien obligée, Monsieur, mais j'ai besoin d'être seule en ce moment; je vais déposer mes chagrins dans le sein de mon amie.

La belle affligée partie, les deux agents s'emparent du pauvre étranger qui n'en peut mais, en s'entendant crier à droite: « Elle a une maison magnifique à Paris! » puis à gauche: « Un magnifique château entre cour et jardin: une ferme avec des poules, des vaches et tout ce qui s'en suit; un cabriolet, deux domestiques mâles, dont un a livrée; plus de 20,000 francs de rentes, Monsieur, oui, de rentes, et de très solides! »

— Terteufel! mein Gott, mein Gott! fous conduire moi chez elle tout de suite... Moi fouloir la mariage à l'instant même.

L'entrevue fut ajournée toutefois, puis, d'ajournement en ajournement, elle n'eut jamais lieu. La belle dame était réellement invisible: même les renseignements pris de tous côtés sur son compte, tendaient à n'en faire qu'un être fantastique et imaginaire. L'épouseur se lassa, et comprenant peut-être, à la fin, qu'on l'avait pris pour dupe, il redemanda son argent. On sut obtenir de nouveaux délais. Il s'acharna à faire visites sur visites au bureau d'agence: la porte lui fut impitoyablement fermée.

Ce brave homme attend encore et la femme qu'il avait rêvée et... ses 50 francs.

7. La vilhie melice dâo canton de Vaud.

Quand tot étai revu, sè faillâi preparâ;
Nettiyi sè solâ, lè ceri, sè razâ;
Et quand dévai lo né, on oiâ la retraitsa,
Qu'on avâi gouvernâ, ariâ, colâ la traitsa,
Ye faillâi dè boune hâore allâ sè mettre âo lhi
Po que dè bon matin tsacon sâi reveilli.
A la poeinte dâo dzo, lo tambou rebenâvè
On foo révet-matin. Adon tsacon chàotâvè
Frou dâo lhi, tot lo drâi, por allâ ein pantets
Vairè que dit lo teimps, kâ cliiâo djeino valets
Ont couson po cé dzo d'avâi lo pouet, la plidze
Et vouâitont lè niolans, se n'ien a pas on rodze
Qu'annonçâi lo sèlâo, kâ sarâi dâo guignon
Se sè faillâi vouinnâ. Mâ se fâ bio, l'est bon!
Tandî qu'on sè revou, la schéra' âo bin la méré
Ein béguine et gredons sè dépatsè dè fère
'Na gotta dè café qu'on bâi sein s'achetâ;
Kâ ne faut pas mouzi, sè faut dématenâ.
Faut que lo contingent partè tot ein on iadzo
Et que ne manquâi nion po sailli dâo paladzo.
Assebin quand on oût lo rappet dâo tambou
Tsacon arreve armâ, l'abressâ su lo dou,
Et âo coumandémeint dâo comis on s'aligne
Et on part. Lè valets, tot ein alleint font signe